

Rôle de la séance publique du 30/09/2025 à 09h15**Présidente** : Madame BUFFET**Assesseurs** : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur DIAS**Greffier** : Madame LE REOUR**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN****01) N° 2301866 RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET**

Demandeur	M.	C	Alain	CABINET D'AVOCATS TEISSONNIERE TOPALOFF LAFFORGUE ANDREU ET ASSOCIES
			SOCIETE D'ENTRAINEMENT ALAIN COUETIL EARL	CABINET D'AVOCATS TEISSONNIERE TOPALOFF LAFFORGUE ANDREU ET ASSOCIES
			CENTRE D'ENTRAINEMENT REGIONAL DE GALOP DE L'OUEST (CERGO)	CABINET D'AVOCATS TEISSONNIERE TOPALOFF LAFFORGUE ANDREU ET ASSOCIES
Défendeur			PARC EOLIEN LES HALLERIES SAS PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE PREFECTURE DE LA MAYENNE - Etrangers	CABINET FIDAL BALAY

Renvoi par le Conseil d'Etat de la requête de la société d'entraînement Alain Couëttil EARL, du centre d'entraînement régional de Galop de l'Ouest (CERGO) et de M. Alain C contre l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Mayenne et de Monsieur le Préfet du Maine et Loire du 15 janvier 2020 autorisant la société Parc éolien des Halleries à exploiter un parc éolien sur les territoires des communes de Pouancé (commune nouvelle Ombrée d'Anjou) dans le Maine et Loire et Senonne dans le département de la Mayenne.

02) N° 2302404 RAPPORTEURE : Mme MONTES-DEROUET

Demandeur	Mme	B	Virginie	Me DE BAYNAST
Défendeur			COMMUNE DE SAINT GILLES CROIX DE VIE	SELARL MRV

Requête de Mme Virginie B contre le jugement n° 2003898 du 13 juin 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la délibération du 3 mars 2020 par laquelle le conseil municipal de la commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a approuvé la révision du plan local d'urbanisme de la commune.

Rôle de la séance publique du 30/09/2025 à 10h30**Présidente** : Madame BUFFET**Assesseurs** : Madame MONTES-DEROUET et Monsieur DIAS**Greffier** : Madame LE REOUR**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN****01) N° 2302072****RAPPORTEUR : M. DIAS**

Demandeur	ASSOCIATION BIEN VIVRE À MAUGES-SUR-LOIRE	Me DUBREUIL
	M. et Mme L ET M Pierre et Gwendoline	Me DUBREUIL
	M. et Mme B Fabienne et Samuel	Me DUBREUIL
	M. et Mme D ET C Benoît et Laurence	Me DUBREUIL
	M. et Mme S Karl et Ulrike	
	M. F Martin	Me DUBREUIL
	M. et Mme V Gérard et Marie	Me DUBREUIL
	M. D Gérard	Me DUBREUIL
	SAS LOIRE MAUGES ENERGIE	Me DUBREUIL
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET PECHE	AARPI LEXION AVOCATS

Requête de l'association Bien Vivre à Mauges-sur-Loire et autres contre le jugement n° 2108022 du 2 mai 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 27 octobre 2020 par lequel le préfet de Maine-et-Loire a délivré à la société SAS Loire Mauges Energie un permis de construire une unité de méthanisation au lieudit Les Petites Pièces à Mauges-sur-Loire modifié par un arrêté du 13 octobre 2022 portant permis de construire modificatif et contre le rejet de leur recours gracieux.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN

02) N° 2302073

RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	ASSOCIATION BIEN VIVRE À MAUGE SUR LOIRE	Me DUBREUIL
	M. et Mme L ET M Pierre et Gwendoline	Me DUBREUIL
	M. et Mme B Samuel et Fabienne	Me DUBREUIL
	M. et Mme D ET C Benoît et Laurence	Me DUBREUIL
	M. et Mme S Karl et Ulrike	
	M. F Martin	Me DUBREUIL
	M. et Mme V Gérard et Marie	Me DUBREUIL
	M. D Gérard	Me DUBREUIL
Défendeur	MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET PECHE SAS LOIRE MAUGES ENERGIE	Me DUBREUIL

AARPI LEXION AVOCATS

Requête de l'association Bien Vivre à Mauges-sur-Loire et autres contre le jugement n° 2108124 du 2 mai 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 2 avril 2021 par lequel le préfet de Maine-et-Loire a délivré à la société SAS Loire Mauges Energie une autorisation environnementale pour l'exploitation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Mauges-sur-Loire.

03) N° 2403433

RAPPORTEUR : M. DIAS

Demandeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR
Défendeur	Mme F Melva

Recours du Ministre de l'Intérieur contre le jugement n° 2315270 du 8 novembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, sur la demande de M. Patrice F, annulé la décision en date du 14 septembre 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours formé contre la décision de l'autorité consulaire française à Douala (Cameroun) refusant à Mme Melva F un visa d'entrée et de long séjour pour études.

Rôle de la séance publique du 30/09/2025 à 11h30**Présidente** : Madame BUFFET**Assesseures** : Madame MONTES-DEROUET et Madame ROSEMBERG**Greffier** : Madame LE REOUR**RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN****01) N° 2400696 RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG**

Demandeur	SAS LA PIERRE ENERGIE	SELARL VOLTA AVOCATS
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	Me FORCINAL

Requête de la société La Pierre Energie contre le jugement n°s 2107787, 2108371 du 9 janvier 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation, d'une part, de la délibération du 28 janvier 2021 par laquelle le conseil communautaire de la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille a approuvé le plan local d'urbanisme intercommunal des Vallées de la Braye et de l'Anille et, d'autre part, de la décision du 26 mai 2021 par laquelle le président de cette communauté de communes a rejeté le recours gracieux présenté par la SAS La Pierre Energie.

02) N° 2400703 RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG

Demandeur	GROUPEMENT FORESTIER DE LA PIERRE	AARPI CALLIA AVOCAT
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	Me FORCINAL

Requête du Groupement Forestier de La Pierre contre le jugement n°s 2107787, 2108371 du 9 janvier 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation, d'une part, de la délibération du 28 janvier 2021 par laquelle le conseil communautaire de la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille a approuvé le plan local d'urbanisme intercommunal des Vallées de la Braye et de l'Anille et, d'autre part, de la décision du 11 mai 2021 par laquelle le président de cette communauté de communes a rejeté le recours gracieux présenté le 16 mars 2021 par le Groupement Forestier de La Pierre.

RAPPORTEUR PUBLIC : M. LE BRUN

03) N° 2401625 RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG

Demandeur	Mme	G	Roula	EDEN AVOCATS
	M.	A	Mohammad Yazan	EDEN AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de Mme Roula G contre le jugement n° 2310406, 2310407 et 2310408 du 2 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite née le 13 mai 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours formé contre la décision du 13 février 2023 de l'autorité consulaire française à Beyrouth (Liban) refusant de délivrer à Mohammad Yazan A un visa d'entrée et de long séjour.

04) N° 2401851 RAPPORTEURE : Mme ROSEMBERG

Demandeur	M.	K	Cervin	SCP CLEMANG & ASSOCIES
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de M. Cervin K contre le jugement n° 2307142 du 19 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 23 mars 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours formé contre la décision de l'autorité diplomatique française au Ghana refusant de délivrer à l'enfant Kevin un visa de long séjour en qualité de bénéficiaire de la procédure de regroupement familial.